

Auxerre, le 18/11/2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

VIABILITE HIVERNALE – Du 20 novembre 2020 au 12 mars 2021 Les agents du Département sont prêts à intervenir sur les routes départementales !

Le Conseil départemental de l'Yonne a la responsabilité de la gestion, de l'aménagement, de l'entretien et de l'exploitation de l'ensemble des routes départementales de l'Yonne et se mobilise chaque hiver pour maintenir des conditions de circulation acceptables pour l'ensemble des usagers de la route (voitures, camions, cars, etc.).

Un dispositif activé pour 16 semaines

Le service hivernal des routes départementales, sera opérationnel **dès le 20 novembre 2020 et jusqu'au 12 mars 2021** inclus afin de permettre aux Icaunais de circuler en cas d'intempéries.

Durant cette période hivernale, les conditions de circulation routière vont rencontrer un certain nombre de phénomènes météorologiques caractéristiques de l'hiver (froid, brouillard givrant, pluies verglaçantes, neige et verglas). Il revient donc au Département de l'Yonne de mettre en œuvre diverses actions et de prendre des dispositions pour appréhender les phénomènes hivernaux qui peuvent dégrader les conditions de circulation.

Le Département met ainsi en place une organisation programmée en matière de moyens humains et matériels qui permet de faire face aux intempéries. **Un dispositif d'astreinte et d'actions spécifiques** sont pilotées au sein du Département **pendant 16 semaines, 24h sur 24, 7 jours sur 7**.

Circuler mieux et le plus possible

L'objectif principal est d'**éviter la paralysie du département en assurant la continuité des activités**, sur le plan social et économique, et en privilégiant le déplacement des services d'urgence. Cependant, il n'a pas pour vocation de garantir de bonnes conditions de circulation sur tout le réseau et en toutes circonstances. **Des priorités et des niveaux d'intervention en fonction de la hiérarchie du réseau et des besoins** sont ainsi définis.

Yonne Routes, un service en ligne pour tous les Icaunais

Le Département de l'Yonne met à disposition des usagers **des informations actualisées** via son site internet (www.yonne.fr, rubrique Info Routes Départementales), qui permet d'afficher la carte « [Yonne Routes](#) » des conditions de circulation sur le réseau routier départemental.

En chiffres

4850 km de routes départementales dans l'Yonne.

97 agents mobilisés dont 15 patrouilleurs

7 Centre d'Interventions Techniques Départementaux répartis sur le territoire

3 niveaux de priorité en service hivernal

36 unités de traitement munies d'une saleuse et d'une lame de raclage

5 stations météo implantées dans le département pour recueillir des données fiables et instantanées

Contact presse

Laurence Vée, Directrice de la Communication – laurence.vee@yonne.fr / 06.83.85.83.70